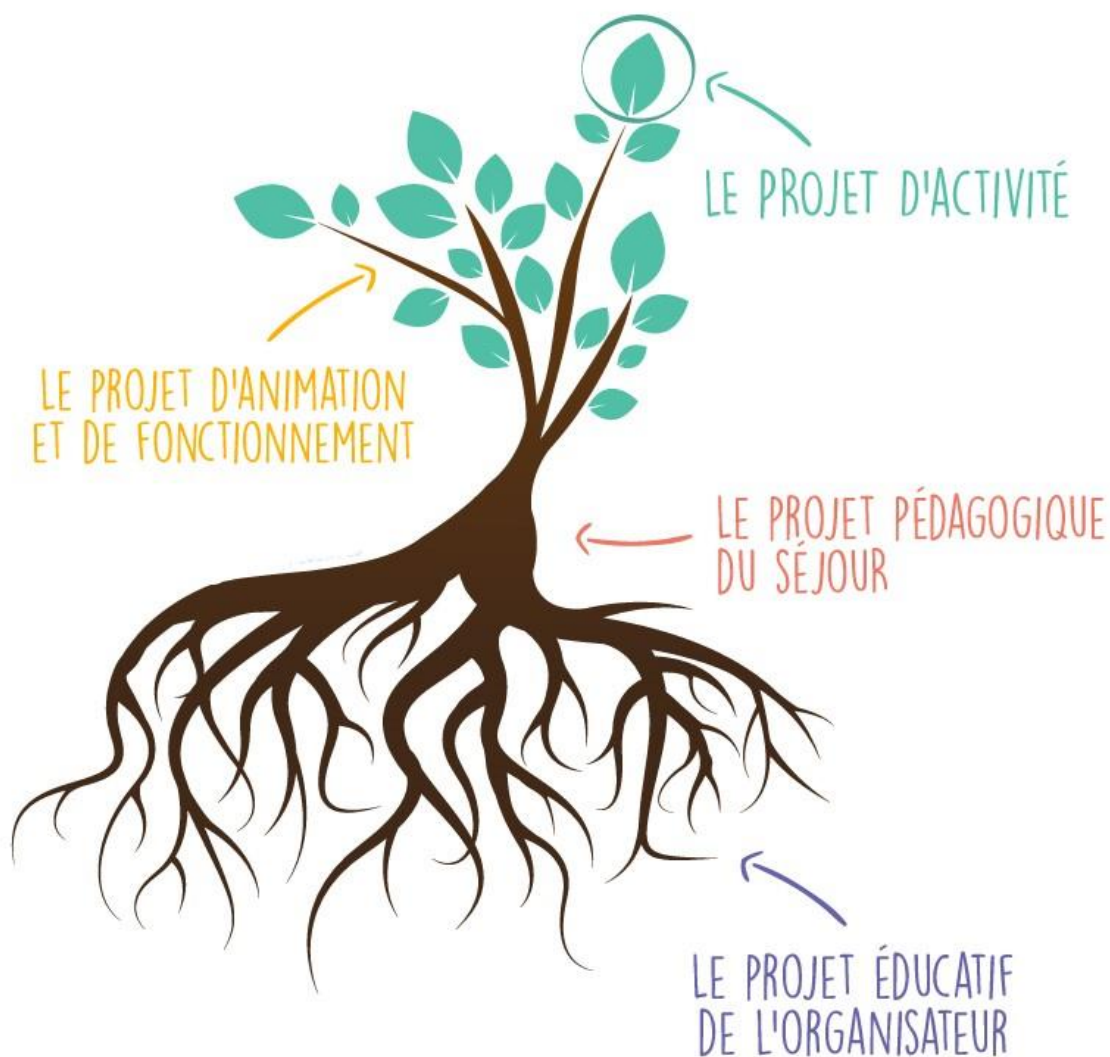




Association L.A.P.A.G.E

Agrée Jeunesse Education Populaire



PROJET ÉDUCATIF
2026-2029

Maison de l'Enfance René Chojnacki
35 rue Delforge ANICHE
Tél : 09.64.04.96.81.
Email : association.lapage.aniche@gmail.com

SOMMAIRE

	Pages
Préambule	3
La structure	4 à 5
Valeurs fondamentales	6 à 7
Objectifs généraux	7
Objectifs spécifiques aux A.C.M.S.H Péri et Extrascolaires	8
Champs d'actions	9
Secteur Enfance	10
Secteur Jeunesse	11
Secteur Adultes	12

PREAMBULE

A.L.A.P.A.G.E. : Association Laïque Anichoise de Promotion d'Animation et de Gestion Educative

Siège social : Maison de l'Enfance René Chojnacki

35 rue Delforge, 59580 ANICHE

HISTORIQUE

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, elle a été créée le 20 décembre 1989 par l'adjoint à la jeunesse et aux affaires scolaires, avec des personnes qui voulaient réactiver l'Amicale Laïque dans la commune.

Elle avait pour but initial l'animation destinée aux jeunes de la cité : organisation de « boums », Festival Rock, Festival du film Fantastique, voyages organisés.

Avec le temps et les conjonctures, nos actions évoluent associant éducatif et ludique.

L'implication de la municipalité dans les contrats C.A.T.E.¹ puis A.R.V.E.J.² a accentué cette tendance. En effet, la gestion de ceux-ci a été confiée par convention à l'association qui a mis tout en œuvre pour que ces accueils soient conformes aux directives D.R.D.J.S. et correspondent aux demandes des familles.

En septembre 2004, le Conseil Municipal a décidé de remunicipaliser les accueils périscolaires. L'association ne propose plus d'animations dans les écoles publiques depuis cette date.

En 1990, l'association a acheté aux Houillères Nationales, une maison de « maître ». Pour équilibrer ses charges, elle en a loué une partie à la FLASEN³ qui en fit un centre de formation pour adultes auquel l'association était partie prenante jusqu'en 1996.

De 1994 à 2002, l'association a géré une Maison de Quartier implantée au Champ de la Nation, quartier sensible confronté à des difficultés socio-économiques où diverses activités étaient proposées aux jeunes et aux moins jeunes.

¹ C.A.T.E. : Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant

² A.R.V.E.J. : Aménagement des Rythmes de Vie de l'Enfant et du Jeune

³ FLASEN : Fédération Laïque des Associations Socio-Educatives du Nord

LA STRUCTURE

CADRE GENERAL

Au fil des années, le Conseil d'Administration a orienté son action vers l'accueil des enfants. Afin d'accompagner cette évolution, des travaux d'aménagement et de mise aux normes des locaux ont été réalisés. Ces aménagements ont permis le développement et la mise en place d'accueils extrascolaires.

Depuis 2004, l'établissement porte officiellement le nom de « Maison de l'Enfance René Chojnacki ».

Le fonctionnement

L'association est administrée par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus chaque année lors de l'Assemblée Générale.

Engagés à titre bénévole, les administrateurs participent à la définition des orientations stratégiques et contribuent au développement de l'association. Ils veillent à garantir une offre de loisirs pérenne de qualité adaptée aux besoins du public.

Il examine et valide les actions menées ainsi que les projets financés, tout en assurant le suivi de leur mise en œuvre. Il veille également à la bonne gestion financière de l'association, en s'assurant de la régularité des comptes et du suivi de la trésorerie.

Locaux et équipements

Le rez-de-chaussée du bâtiment est entièrement dédié à l'accueil de la Petite Enfance. Cet espace fonctionnel et adapté aux jeunes enfants comprend :

- Deux grandes salles d'activité, une de 80 m² et une de 130 m².
- Une petite salle aménagée en nurserie, garage, cuisine, bricolage,
- Un espace de repos et de détente
- Une kitchenette
- Une infirmerie
- Des sanitaires

Le premier étage du bâtiment est un espace polyvalent dédié à la fois à la restauration et aux activités. Il offre des locaux adaptés permettant d'accueillir les différents temps de la journée dans des conditions optimales. En effet, nous disposons de :

- Une grande salle d'activité
- Deux salles annexes
- Une cuisine équipée
- Des sanitaires

Au deuxième étage :

- Une bibliothèque
- Une salle de déguisements
- Un espace détente

En 1998, grâce au soutien financier de la C.A.F., l'association a fait l'acquisition de trois chalets de style montagnard. Cet investissement a permis de créer un espace d'accueil original, chaleureux et attractif, spécialement conçu pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.

Les adhérents bénéficient d'un environnement privilégié offrant de nombreux espaces de loisirs, de découverte et de détente.

À l'arrière du site :

- Un parc boisé de près d'un hectare, équipé de plusieurs structures de jeux pour enfants (modules ludiques, balançoire, portique, toboggan et jeux à ressorts) ;
- Un jardin éducatif favorisant les activités de découverte de la nature et de sensibilisation à l'environnement ;
- Une yourte et deux tipis, permettant l'organisation d'activités spécifiques et des séjours accessoires.

À l'avant du site :

- Un parking sécurisé facilitant l'accueil des familles et des visiteurs.

À proximité immédiate :

- De nombreux équipements sportifs, tels que des salles omnisports, dojo, tennis et d'autres infrastructures dédiées aux activités physiques et initiations sportives.

Agrément

L'association L.A.P.A.G.E. est agréée Jeunesse Education Populaire par arrêté n° 59-0123-024 du 2 janvier 2023 de l'Inspection Académique du Nord. Grâce aux partenaires et, en particulier, à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et à la Municipalité d'Aniche, elle a étendu ses domaines d'activités à l'enfance et à la jeunesse, dans les accueils périscolaires, les centres de loisirs. Habilités et contrôlés par la S.D.J.E.S., les **Accueils Collectifs de Mineurs Sans Hébergement Péri et Extrascolaires 3-11 ans** font l'objet d'un projet pédagogique pluriannuel et de projets pédagogiques intermédiaires pour chaque période de vacances.

Personnel

Pour garantir un encadrement de qualité et le bon fonctionnement de l'ensemble de nos accueils, l'association s'appuie sur une équipe d'animation qualifiée, expérimentée et reconnue pour ses compétences pédagogiques. Engagée au quotidien auprès des enfants et des familles, l'équipe pédagogique est composée de :

Directrice titulaire du B.A.F.D.	
Equipe de l'A.C.M.S.H. 3-5 ans	Equipe de l'A.C.M.S.H. 6-11 ans
Une directrice adjointe diplômée B.A.F.D. et du P.S.C.1	Un directeur adjoint diplômé, B.A.F.D. et B.A.P.A.A.T « Loisirs du jeune et de l'enfant »
Une animatrice diplômée B.A.F.A., en cours de formation B.A.F.D. Une animatrice diplômée B.A.F.A. Un animateur non diplômé	Deux animateurs diplômés B.A.F.A.

Le personnel technique est formé de :

- Un ouvrier d'entretien polyvalent du patrimoine associatif.
- Un employé de service pour l'entretien des locaux.

Le service administratif est constitué d'un cadre de gestion et d'une secrétaire.

VALEURS FONDAMENTALES DE L'ASSOCIATION

Depuis 2005, les membres du Conseil d'Administration font évoluer le projet éducatif de l'association afin de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles. Centré sur les loisirs éducatifs et l'accompagnement des temps libres, ce projet s'inscrit dans une démarche éducative, participative et citoyenne. Il vise également à favoriser l'implication des parents et à soutenir l'exercice de leur rôle éducatif au sein de la famille.

Texte de base aux projets pédagogiques des différents secteurs, il sert de référence aux actions développées par l'association.

L'association œuvre en faveur de l'épanouissement de chaque enfant en accompagnant le développement de sa personnalité, de son autonomie et de son esprit critique. À travers ses actions éducatives, elle contribue à la construction intellectuelle, morale et sociale du jeune enfant, lui permettant de devenir un adulte responsable, autonome et citoyen.

L'association s'inscrit dans le respect des valeurs de laïcité, de solidarité et de respect mutuel. Elle a également pour ambition de favoriser le développement de l'esprit de citoyenneté au sein de ses actions et auprès de ses publics.

Valeurs définies	D'une manière à :
Le respect des autres, de soi	- Favoriser chez l'enfant l'estime de soi en valorisant ses compétences et en reconnaissant la place qu'il occupe au sein du groupe. - Encourager l'affirmation de sa personnalité. - Prévenir les comportements d'agression verbale et physique en privilégiant la médiation et le dialogue.
La laïcité	- Sensibiliser les enfants, les parents et à une meilleure compréhension mutuelle et une ouverture à la diversité. - Promouvoir une coexistence harmonieuse fondée sur le respect des diversités sociales, culturelles, politiques et religieuses.
La solidarité	- Promouvoir le « vivre ensemble » et l'engagement collectif. - Valoriser l'acte gratuit et le bénévolat. - Encourager le travail de groupe et de coopération.
La démocratie	- Permettre à chacun de mieux comprendre ses droits, d'assumer ses devoirs et de développer une attitude de tolérance envers les idées des autres.
La citoyenneté	- Favoriser l'inclusion de tous dans la société, en leur permettant d'y trouver leur place, de s'y engager pleinement et de devenir acteurs d'une démarche citoyenne. - Impliquer les enfants, leurs familles et les habitants dans la mise en œuvre de différentes actions et projets.
La dignité humaine	- Garantir un accueil ouvert à toutes les familles, sans distinction ni préjugé, dans le respect des valeurs de laïcité.
La liberté d'expression et d'opinion	- Soutenir les initiatives individuelles et collectives. - Favoriser l'expression de chacun, de promouvoir l'éveil à la culture - Développer les rencontres intergénérationnelles.
L'éducation populaire	- Rendre la connaissance accessible au plus grand nombre. - Favoriser l'engagement de chacun afin de lui permettre de jouer un rôle actif au sein de la société.

Au-delà de ces principes, l'association s'attache à sensibiliser les enfants et leurs parents à la protection de la nature ainsi qu'aux enjeux du développement durable, dans le but de permettre à chacun de s'épanouir dans un environnement respecté et préservé.

L'association se positionne avant tout comme un lieu privilégié d'échanges, de rencontres et de convivialité, favorisant le partage d'expériences et la confrontation des idées.

Elle offre également à ses adhérents l'opportunité de s'engager, de prendre des responsabilités et de s'épanouir pleinement.

Nous nous engageons à faire évoluer l'association en prenant en compte les nouveaux besoins exprimés par nos adhérents.

OBJECTIFS GENERAUX

- ✓ Offrir un espace d'information, d'expression et de valorisation, tant individuelle que collective.
- ✓ Favoriser la vie sociale dans un esprit d'ouverture à toutes les générations.
- ✓ Développer les actions d'accompagnement en direction des personnes et des familles en situation de difficulté.
- ✓ Soutenir les initiatives individuelles et collectives afin de promouvoir l'expression, l'éveil culturel, les rencontres intergénérationnelles et l'accès aux loisirs.
- ✓ Accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition progressive de leur autonomie.
- ✓ Former les éducateurs capables de reconnaître, comprendre et accompagner le développement de chacun.
- ✓ Renforcer la capacité de chacun à se prendre en charge, à coopérer, à décider et à agir collectivement.
- ✓ Encourager la participation active des individus à la vie sociale, culturelle et économique de la société.
- ✓ Favoriser les échanges et les rencontres autour de la fonction parentale.

OBJECTIFS SPECIFIQUES AUX A.C.M.S.H. PERI ET EXTRASCOLAIRES

- Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances pour tous, à travers une offre de proximité, de qualité et accessible, notamment aux enfants en situation de handicap, en tenant compte de la situation sociale des familles.
 - Une politique tarifaire adaptée, basée sur le quotient familial,
 - Un accueil en petits effectifs, garantissant un accompagnement de qualité,
 - Un encadrement permanent, qualifié et sensibilisé aux différentes situations de handicap.
- Développer chez l'enfant l'acquisition des repères fondamentaux nécessaires à la vie sociale, à l'autonomie et à la créativité.
 - Les accueils de loisirs, véritables espaces d'apprentissage et de socialisation, permettent la rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes.
 - Les accueils accompagnent l'enfant dans le développement de son autonomie, de sa liberté et de son sens des responsabilités au sein de notre société.
 - Ils offrent également l'opportunité de découvrir et de pratiquer des activités nouvelles et innovantes.
- Soutenir les parents dans leur fonction éducative
 - Accorder une attention particulière à la communication avec les familles à travers l'accueil, les échanges et les temps de rencontre.
 - Favoriser la découverte des accueils pour les enfants de moins de 6 ans, par le jeu et l'acquisition de repères sécurisants.
 - Mettre à disposition des jeux afin de permettre leur découverte et leur utilisation en famille.
- Respecter le rythme de vie de chacun, en prenant en compte ses habitudes ainsi que ses besoins fondamentaux, tant biologiques que psychologiques.

Co signataires du Plan Educatif De Territoire entre l'Etat, la CAF du Nord, la Municipalité d'Aniche, notre association s'est engagé sur la charte qualité du **Plan Mercredi** et organise cet accueil autour de 4 axes :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs.
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs.
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition...).

CHAMPS D'ACTION

Secteur "ENFANCE - JEUNESSE"



A.C.M.S.H. 3/11 ans

Périscolaire :

- Mercredis : 8h à 18h

Extrascolaire :

- Petites vacances : 8h à 18h

du lundi au vendredi

- Grandes vacances : 10h à 18h

du lundi au vendredi avec possibilité de
garderie de 8h à 10h



Ludothèque

Période scolaire :

- 0 à 3 ans : mardi et jeudi de 9h à 11h

- 3 à 11 ans : mardi et vendredi de 17h à 18h

Petites vacances :

- 3 à 11 ans : du mardi au vendredi de 17h à 18h

Grandes vacances :

- 0 à 3 ans : mercredi de 9h30 à 11h30

- 3 à 11 ans : mardi et vendredi de 17h à 18h

Secteur "ADULTES"



Parcours Culturels

Programmation d'une sortie culturelle mensuelle pour les
publics les plus fragiles en situation de précarité.



Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité

Ateliers Parents/ Enfants : séance à chaque vacance scolaire

Forum des parents : séance bimestrielle hors vacances

Ecole des parents : séance bimestrielle

Soutien individualisé adulte : sur rendez vous

Consultation de suivi des enfants en difficulté de 6 à 12 ans :
sur rendez-vous (situation d'urgence)

Secteur « Enfance »

BUT	Permettre à chaque enfant de disposer des conditions nécessaires à son épanouissement physique, moral et intellectuel, afin de l'accompagner vers une citoyenneté respectueuse et responsable.
OBJECTIFS	- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant en s'appuyant sur le jeu et le plaisir. - Sensibiliser à la vie collective en accueillant des enfants issus de milieux différents ou en situation de handicap. - Stimuler la créativité et l'imagination. - Renforcer la communication et les relations avec les parents avant, pendant et après l'accueil. - Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale. - Garantir un cadre de vie quotidienne respectueux du rythme et des habitudes de chaque enfant, en conciliant temps d'activités et temps de vie quotidienne. - Permettre à l'enfant de se construire à travers la pratique du jeu. - Valoriser et renforcer les liens parents-enfants ainsi que les relations familiales par le jeu.
METHODES	- En participant à la socialisation de l'enfant par la valorisation de ses capacités individuelles et en s'appuyant sur les savoirs de chacun. - En favorisant l'utilisation des ressources personnelles de l'enfant afin de lui permettre de vivre en collectivité, de développer une meilleure harmonie corporelle et de s'épanouir à travers des activités physiques, gestuelles, motrices et d'expression, contribuant ainsi à l'estime de soi et à la qualité de vie. - En développant la responsabilisation au quotidien, en accompagnant l'enfant dans la compréhension progressive des comportements adaptés et inadaptés. - En privilégiant une écoute attentive des relations entre enfants et entre enfants et adultes afin d'identifier les besoins, les difficultés et les potentialités de chacun et d'y répondre de manière adaptée. - En favorisant l'apprentissage actif de la liberté, de la solidarité et de la citoyenneté. - En apportant à chacun des éléments d'information, de compréhension et de sécurisation. - En construisant et en entretenant des relations de confiance entre l'ensemble des participants.
PERSPECTIVES PROJETS	- Intervention de professionnels (musiciens, artistes, ...) pour animer et enrichir les expériences. - Formation continue des animateurs afin d'apprendre de nouvelles méthodes pédagogiques et mieux accompagner les jeunes enfants.

Secteur « Jeunesse »	
BUT	Accompagner l'enfant dans son développement afin de lui permettre de devenir un adulte et un citoyen actif, autonome et responsable.
OBJECTIFS	- Encourager l'apprentissage social en développant le partage, les activités en groupe, ainsi que le respect et l'écoute des autres. - Soutenir le développement global de l'enfant, notamment sa créativité, son imagination, son autonomie et sa capacité d'initiative. - Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène, qu'elles soient corporelles, alimentaires ou liées à l'environnement. - Favoriser l'implication des parents dans la vie de la structure à travers l'information, les échanges, les rencontres et la participation au fonctionnement.
METHODES	• En favorisant une écoute attentive, en permettant aux encadrants de comprendre, d'analyser et de répondre aux besoins non exprimés des enfants. • En développant et en enrichissant les connaissances et les savoirs de chacun. • En dispensant à toutes les obligations de la vie collective et quotidienne par leur apprentissage et leur acceptation. • En encourageant chaque membre à prendre pleinement sa place dans le groupe et à s'investir activement dans les activités proposées. • En valorisant les échanges et les interactions entre les individus. • En enseignant et en faisant respecter les règles de savoir-vivre et de comportement en société. • En impliquant les enfants dans les activités afin qu'ils en comprennent le sens et prennent conscience des efforts nécessaires à leur réalisation. • En sensibilisant à la beauté de la nature et aux enjeux écologiques liés à l'activité humaine, tels que la pollution, le tri sélectif et le recyclage.
PERSPECTIVES PROJETS	- Aménagement du jardin pédagogique pour les projets de jardinage, comprendre la nature, l'agriculture et la durabilité. - Formation continue pour le personnel d'encadrement, s'assurer que les animateurs bénéficient de formations pour rester à jour sur les meilleures pratiques en matière d'éducation et d'animation.

Secteur « Adultes »

BUTS	- Permettre l'insertion sociale, professionnelle et morale des adultes. - Mettre en place des actions favorisant la participation des publics les plus fragilisés, notamment ceux issus des quartiers prioritaires Politique de la ville. - Lutter contre toutes les formes d'exclusion et encourager la mixité sociale. - Informer et faire connaître les droits de chacun. - Encourager et valoriser la participation citoyenne. - Accompagner les adultes dans leur fonction parentale.
OBJECTIFS	- Rompre l'isolement des personnes en favorisant le lien social. - Développer des actions de prévention et d'accompagnement auprès des personnes en difficulté. - Faciliter l'accès à la culture et aux activités de loisirs. - Encourager et soutenir les initiatives individuelles et collectives. - Favoriser la mobilité et l'autonomie des personnes. - Permettre l'expression, le renforcement de la confiance en soi et les échanges entre adultes, notamment à travers des groupes de parole pour parents. - Apporter aux parents des connaissances sur des thématiques de la vie quotidienne et de la fonction parentale. - Proposer un accompagnement individualisé pour soutenir la parentalité.
METHODES	- En organisant des activités intégrant les dimensions psychologiques, environnementales et culturelles, ainsi que des parcours individualisés, afin de lever les freins à la mobilité. - En développant des modalités d'accompagnement adaptées aux besoins de chacun. - En favorisant les échanges entre parents et les rencontres avec des professionnels. - En mettant à disposition un espace ressources regroupant de la documentation sur les problématiques familiales (aides existantes, parentalité, éducation, logement, etc.).
PERSPECTIVES PROJETS	- Conforter les actions engagées pour les familles en difficulté.